



VILLE DE

Nogent
sur-Oise

GRANDIR . S'OUVRIR . TRANSMETTRE

Le 30 septembre 2022

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MEMBRES

M. Le MAIRE
M. ROBERTI
Mme LEFEVRE
M. CARON
Mme ZRARI
M. ROBERT
Mme RICHARD
M. DUPLESSI
Mme DECOURTRAY
M. CARRE
Mme VIARD
M. TSIMBA PEPE
M. ZAKHARTCHOUK
M. MAHIEU
M. DAULT
Mme DUPRESSOIR
M. DUCHATEAU
Mme DECATOIRE
Mme KAYA
Mme KHAIR
Mme LAGACHE-FORTES
M. ALLOUACHE
Mme FURTADO
Mme BOUHARB
M. ATAC
Mme TOPAL
M. PROMSY
M. PEN
Mme LERICHE
M. LAMBERT
M. ABRAN
Mme CAGNARD
Mme ROUX
M. PETIT
Mme FUENTES

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues,

Conformément aux articles L.2121-7 et L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer pour assister à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera dans la salle de l'Hôtel de Ville réservée à cet effet le :

JEUDI 06 OCTOBRE 2022 à 20h00

Veillez trouver ci-joint, pour votre parfaite information et en application de l'article L.2121-12 du CGCT, la note de synthèse des affaires qui seront soumises à délibération à cette occasion ainsi que les annexes y afférentes.

Vous trouverez également le PV de la séance précédente et le compte-rendu des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs qui m'a été accordée par délibération du 3 juillet 2020 prise en application de l'article L.2122-22 du CGCT. Ces décisions sont consultables sur simple demande.

En cas d'absence, je vous remercie de bien vouloir renvoyer par mail au service des assemblées le pouvoir téléchargeable sur la plateforme **idelibre**, après avoir rempli les mentions permettant d'indiquer l' élu(e) habilité(e) à voter en votre nom.

L'ordre du jour est fixé de la manière suivante :

Points divers

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion.
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

SERVICES

M. DIZENGREMEL
M. FOUIN
M. DENIS
M. DECOURTRAY
M. SAINT LEGER
M. SANCHEZ
Mme DUMETZ
Mme DEMAILLY
Mme DRUET
Mme BOUALAME
Mme LOZANO

Le 30 septembre 2022

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MEMBRES

M. Le MAIRE
M. ROBERTI
Mme LEFFEVRE
M. CARON
Mme ZRARI
M. ROBERT
Mme RICHARD
M. DUPLESSI
Mme DECOURTRAY
M. CARRE
Mme VIARD
M. TSIMBA PEPE
M. ZAKHARTCHOUK
M. MAHIEU
M. DAULT
Mme DUPRESSOIR
M. DUCHATEAU
Mme DECATOIRE
Mme KAYA
Mme KHAIR
Mme LAGACHE-FORTES
M. ALLOUACHE
Mme FURTADO
Mme BOUHARB
M. ATAC
Mme TOPAL
M. PROMSY
M. PEN
Mme LERICHE
M. LAMBERT
M. ABRAN
Mme CAGNARD
Mme ROUX
M. PETIT
Mme FUENTES

SERVICES

M. DIZENGREMEL
M. FOUIN
M. DENIS
M. DECOURTRAY
M. SAINT LEGER
M. SANCHEZ
Mme DUMETZ
Mme DEMAILLY
Mme DRUET
Mme BOUALAME
Mme LOZANO

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues,

Conformément aux articles L.2121-7 et L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer pour assister à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera dans la salle de l'Hôtel de Ville réservée à cet effet le :

JEUDI 06 OCTOBRE 2022 à 20h00

Veillez trouver ci-joint, pour votre parfaite information et en application de l'article L.2121-12 du CGCT, la note de synthèse des affaires qui seront soumises à délibération à cette occasion ainsi que les annexes y afférentes.

Vous trouverez également le PV de la séance précédente et le compte-rendu des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs qui m'a été accordée par délibération du 3 juillet 2020 prise en application de l'article L.2122-22 du CGCT. Ces décisions sont consultables sur simple demande.

En cas d'absence, je vous remercie de bien vouloir renvoyer par mail au service des assemblées le pouvoir téléchargeable sur la plateforme **idelibre**, après avoir rempli les mentions permettant d'indiquer l'élu(e) habilité(e) à voter en votre nom.

L'ordre du jour est fixé de la manière suivante :

Points divers

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion.
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Fonctionnement des Assemblées

- 1 Protection Fonctionnelle d'un élu - Monsieur Mokhtar Allouache

Intercommunalité

- 2 Rapport d'activités 2021 du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'un Ensemble Nautique Couvert (SICGENC)
- 3 Rapport d'activités 2021 du Syndicat Mixte Intercommunal de l'Oise des Classes d'Environnement (SMIOCE)

Relations Sociales

- 4 Débat sur la protection sociale complémentaire des agents de la commune
- 5 Frais de déplacement - Indemnité forfaitaire pour fonctions essentiellement itinérantes à l'intérieur de la commune
- 6 Régime indemnitaire - modalités de versement
- 7 Modification du tableau des effectifs

Patrimoine et Administration

- 8 Délégation du Droit de Prémption Urbain au bénéfice de l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO) - Périmètre d'intervention avenue du 8 mai et place des Trois Rois
- 9 Cession Garage - 25 rue du Général de Gaulle
- 10 Acquisition parcelles AK 395 et AK 398 - Parc Nature "Marais Monroy"
- 11 Acquisition Parcelle AY 343 - Rue des Frères Péraux
- 12 Convention de servitudes définissant les droits de servitude consentis à la Société ENEDIS- Rue Chateaubriand - avenue Saint-Exupéry
- 13 Plan de Prévention des Risques d'Inondation - Demande de dérogation

Petite Enfance

- 14 CAF avenant Prestation de service "Relais Petite Enfance" Missions renforcées
- 15 Modification du règlement de fonctionnement de la Petite Enfance

Scolaire et Périscolaire

- 16 Frais de scolarité avec la commune de Cires-lès-Mello - Réciprocité totale
- 17 Indemnité représentative de logement des instituteurs exercice 2022

Sports

- 18 Subvention exceptionnelle pour le Cyclo Club de Nogent-sur-Oise
- 19 Modification du règlement intérieur de l'Ecole Municipale des Sports

Commande Publique

- 20 Avenant 2 à la DSP de production et de distribution de chaleur avec la société NSO Energie
- 21 Avenant 1 au contrat de DSP du futur crématorium
- 22 Avenant 1 aux accords-cadres de transports collectifs - Respect des principes de la République

Finances

- 23 Passage à la nomenclature M57 au 1er janvier 2023
- 24 Etalement de charges - Assurance dommages-ouvrage Groupe Scolaire 7
- 25 Autorisation de Programme – MODIFICATION - 202001 Création d'un groupe scolaire - Révision
- 26 Budget annexe Centre Municipal de Santé 2022 - Décision modificative N°1
- 27 Budget principal 2022 - Décision modificative n°2

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues, à l'assurance de mes sentiments distingués.

 Le Maire
Jean-François DARDENNE